

Justificatif généré le 26/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

26/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=289684>

N° d'annonce :

7501JAL20220000002199_2022-04-20

PERFECT INDUSTRY

Société par actions simplifiée

1 avenue du Champ de Mars, Cedex 2, CS 30019, 45074 Orleans

R.C.S. : Orléans 809 141 724

Activité : Développement applications informatiques destinées aux entreprises

Tribunal de commerce de Paris

Jugement de clôture – Jugement de clôture pour insuffisance d'actif

Jugement en date du 20 avril 2022

Greffé du Tribunal de Commerce d'Orléans. Radiation d'office : article 42 du décret 84-406 du 30 mai 1984 par jugement du 20 avril 2022 le Tribunal de Commerce de Orléans a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)